

FICHE D'AFFECTATION – ÉVALUATION LSU À REMPLIR UNIQUEMENT PAR L'ÉTABLISSEMENT

Nom, prénom de l'élève : _____
Date de naissance : _____

Évaluations scolaires : les données du socle commun et des bilans périodiques sont demandées dans AFFELNET.

Pour les élèves de l'académie inscrits en 3^{ème} de collège, en 3^{ème} prépa pro, en 3^{ème} SEGPA ou 3^{ème} ULIS (public ou privé), les évaluations du socle commun et des bilans périodiques du LSU sont intégrées dans Affelnet par le chef d'établissement (pas de saisie).

FICHE À UTILISER POUR :

- les élèves inscrits en 3^{ème} de l'enseignement agricole public et privé ;
 - les élèves inscrits en 3^{ème} dans un établissement hors académie.
- } Car pas d'intégration automatique.

MAÎTRISE DES COMPÉTENCES

	insuffisante	fragile	satisfaisante	très bonne
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française - ou à défaut sa langue maternelle - à l'oral et à l'écrit				
Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère, et le cas échéant une langue régionale				
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps				
Les méthodes et outils pour apprendre				
La formation de la personne et du citoyen				
Les systèmes naturels et les systèmes techniques				
Les représentations du monde et de l'activité humaine				

BILANS PÉRIODIQUES

Avant la saisie, pour chaque matière, il faut convertir les résultats scolaires de chaque période en points selon la grille suivante :

Si notes de 0 à 20	Résultats scolaires			
	Note de 0 à 4,99	5 à 9,99	10 à 14,99	15 à 20
Si autre système d'évaluation	objectifs non atteints	objectifs partiellement atteints	objectifs atteints	objectifs dépassés
Conversion en points	3	8	13	16

Exemple

En mathématiques, un élève a bénéficié de 3 évaluations périodiques notées sur 20 et a obtenu :

- 1^{er} bilan : 10,6 de moyenne - 2^{ème} bilan : 12,3 de moyenne - 3^{ème} bilan : 9,5 de moyenne.

Après conversion, il obtient pour la 1^{ère} période : 13 points, pour la 2^{ème} période : 13 points et pour la 3^{ème} période : 8 points. Soit un total de 34 points, divisés par 3 (périodes) = 11,3 points. Il faut donc saisir 11,3 dans la colonne « mathématiques » du tableau présenté ci-dessous.

△ Attention : saisie de points et non de notes

Français	Math.	Histoire Géó	LV1	LV2	EPS	Arts Plastiques	Education Musicale	SVT	Technologie	Physique Chimie	3 ^{ème} Générale (11 disciplines)
Français	Math.	Histoire Géó	Langues vivantes		EPS	Enseignements artistiques		Sciences et technologies		Enseignement technologique et professionnel	3 ^{ème} Prépa Pro et 3 ^{ème} SEGPA (8 disciplines)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé Affelnet pour faciliter la gestion de l'affectation des élèves par le biais d'un algorithme. Elles ont également des fins statistiques. Elles sont destinées aux services gestionnaires de l'affectation de l'académie de Lille, à l'établissement d'accueil dans lequel sera prononcée l'affectation, à l'établissement d'origine. Elles sont conservées pendant une durée d'un an puis archivées pendant une année supplémentaire.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le SAIO (ce.saio@ac-lille.fr). Toutes les informations réglementaires sur les procédures d'affectation ainsi que les mentions légales complètes sur le traitement des données sont disponibles sur le [site de l'académie](#) rubrique orientation, formations/affectation.